

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeek, imprimeur-libraire, Grand-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grand-Canal; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Minimes, 11.

À nos abonnés.
Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le journal, de vouloir bien nous transmettre leurs réclamations.

ROUBAIX, 26 MARS 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

Nous connaissons déjà les dépêches adressées par M. de Robessant à M. de Broglie, ambassadeur de France en Angleterre, pour la dénonciation du traité de commerce. D'après ces documents, le cabinet de Versailles ne regarde pas la mesure qu'il a prise comme un obstacle à des négociations ultérieures. Il s'efforce d'éviter toute altération dans les deux pays. Ces déclarations doivent être soulignées.

Il est bon d'ajouter à ce propos que la conversation de M. Thiers avec les députés lyonnais n'a point eu le caractère écrit qu'on lui avait prêté d'abord. Le Journal de Lyon renseigne, sans doute, par l'un des membres de la délégation, rectifié en ce sens les paroles qui auraient été échangées durant l'entrevue. D'après cette feuille, M. Thiers n'a point tenu le langage vif et singulier qu'on lui attribue. Plusieurs des paroles que l'on a mises dans la bouche du président ont été prononcées, au contraire, par les députés. M. Thiers demandait à ces derniers ce qu'ils pouvaient offrir au gouvernement; à quoi ils ont répondu que nous ne sommes plus au temps des corporations et qu'ils n'avaient point qualité pour faire des offres à l'Etat. Le Journal de Lyon ajoute que la conversation a été fort courtoise et presque cordiale de part et d'autre. Les correspondants libéraux de Versailles auraient donc fait beaucoup de bruit pour rien.

M. Gladstone a refusé de donner communication de la correspondance avec le gouvernement du Canada depuis le traité de Washington; le traité démentit et, le cas échéant, reconnaît l'indépendance du Canada, pourrait donc bien exister. Le même M. Gladstone a déclaré n'avoir reçu aucune dépêche du gouvernement français relativement à l'internationalité. L'entente n'est donc pas encore faite entre les gouvernements contre cette association.

D'après les journaux anglais, la réponse de Lord Granville à la note américaine, proposerait de remettre des contre-mémoires au tribunal arbitral, tout en réservant la question des dommages-intérêts.

Comme on se l'imagine facilement, ce n'est pas sans motifs les plus sérieux que Mgr Dupanloup s'est prononcé pour l'ajournement des pétitions catholiques. D'après ce que nous écrit un de nos amis de Versailles, M. Thiers aurait nettement déclaré à l'éminent prélat que, poussé par la Prusse, l'Italie était

déterminée à considérer comme un *casus belli* l'adoption par l'Assemblée nationale de tout ordre du jour hostile à l'Italie et impliquant une revendication des droits du Saint-Siège. L'attitude de l'évêque d'Orléans et des membres de la majorité dans la séance de vendredi, leur a donc été dictée par le plus sincère patriotisme.

L'instruction publique sous l'ancienne monarchie

On lit dans la *Revue politique et littéraire* citée par le *Progrès du Nord*:

« Au témoignage des ambassadeurs vénitiens, la France était, en 1560, le pays de la chrétienté où il y avait le plus d'écoles et le plus d'étudiants. » (1)
Dix-huit universités dans tout le pays; à Paris seulement, soixante-deux collèges. Ce qui n'empêche pas qu'aux états généraux de 1560 à Orléans, le tiers-état demandait « l'attribution d'une part des revenus ecclésiastiques à l'établissement de nouvelles chaires dans les universités, à l'érection dans chaque ville d'un collège municipal. »

Il est hors de doute que la puissante organisation de l'instruction publique dont nous venons de parler fut l'œuvre de la monarchie et de l'Eglise. »

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix).

Paris, 25 mars 1872.

Tandis que nos députés votent le reste du budget aujourd'hui et bouclent leurs malles, nous ne pouvons nous défendre de quelques pénibles impressions. La majorité a raison de ne pas vouloir de longues vacances, et M. Thiers ne sait peut-être pas à quoi il s'expose en souhaitant si vivement cette dispersion. Il est très-rayonnant. Dernièrement, il disait à quelques-uns de nos honorables avec une pointe d'ironie : *« Votre départ est la meilleure nouvelle que vous puissiez donner à la France. Autant voudrait-il lui dire que tout va bien et que vous avez confiance en moi. Vous verrez, vous ne serez pas plutôt partis qu'il y aura une hausse à la bourse. »*

La gauche fait écho à la joie de M. Thiers. Je ne sais quelle confiance intime semble s'établir entre cette partie de l'Assemblée et le gouvernement. Sans admettre tout ce qu'on dit les journaux sur les conciliabules avec Gambetta et le voyage de ce dernier dans le Midi, on ne peut se défendre de croire à un échange de bons offices entre ces deux groupes. Nous en avons eu un indice à la séance de samedi. On discutait la loi qui désigne les lieux de déportation des insurgés de la Commune, M. Gent (de la gauche), qui a déjà réussi à retarder indéfiniment la rédaction de cette loi dans la commission, est venu élever, au dernier moment, de nouveaux obstacles. Il demandait que l'Etat portât gratuitement et entretint dans les lieux de déportation, non-seu-

(1) « Che di quà nasce tanto numero di scolarî in Francia, che non se sono altro tanto in aicum regno di Christiani » (Michel Sariano. *Relations des ambassadeurs vénitiens*)

lement les familles indigentes des déportés, mais même toutes celles, pauvres ou non, qui en feraient la demande. Il sentait bien lui-même que la chose était impossible, mais peut-être est-ce cette impossibilité même, avec les résistances et les soucis qu'elle entraîne, qui était le véritable mobile de sa demande. Au fond, il n'y avait là-dessous que l'intention de gagner du temps. M. Brisson l'a bien prouvé en démasquant, à la fin, les batteries de la gauche. Il a déposé un amendement qui, sous forme d'article additionnel, ajouté à la loi de déportation, devait retarder indéfiniment l'exécution de cette loi jusqu'à ce que la commission sur la loi d'amnistie de M. de Pressensé eut déposé ses conclusions.

Messieurs, a dit M. Brisson, l'Assemblée va trop vite dans cette question de déportation. D'un jour à l'autre, les idées de clémence peuvent faire des progrès inattendus. L'Assemblée regretterait alors d'avoir pris prématurément des mesures irrévocables. La gauche compte donc bien sur une amnistie sans réserves. Et le gouvernement lui prête donc son appui, car, au scrutin, l'article additionnel de M. Brisson a eu 405 voix; ce qui est beaucoup plus que le nombre des voix dont dispose l'extrême gauche. Le gouvernement aurait-il donc donné à ses fidèles du centre gauche l'ordre d'appuyer M. Brisson? M. Brisson, l'appui des insulteurs de la majorité, le censuré de la semaine dernière!

Il y a un fait certain, c'est qu'à l'occasion de la discussion de la loi Victor Lefranc, M. Thiers a acquis la certitude que la patience de la majorité était à bout et qu'il ne pourrait plus la déporter dans les votes, comme il a fait si souvent. Jadis, on consentait à discuter avec lui dans les commissions et sa merveilleuse dialectique déroulait le simple bon sens de la droite. Au sein de la commission de la loi Victor Lefranc, l'attitude de cette dernière a été différente. On laissait parler M. Thiers sans lui répondre. Il appelait les objections sans en obtenir, mais sans obtenir la moindre concession. De guerre lasse, il lui fallait repartir sans avoir pu faire l'épreuve de son ancien prestige. Banni de la tribune par l'abus qu'il en a fait, banni des commissions par l'attitude respectueusement résolue des commissaires, M. Thiers semble comprendre qu'il n'y a plus rien à tirer de cette chambre et de son ancienne crédulité. Elle en est venue à la situation de ceux qui réagissent après avoir trop accordé. Dieu veuille que le chef du pouvoir n'en tire pas cette conséquence, ce n'est le moment, pour lui, de se jeter résolument dans les bras de la gauche!

Mais ce ne sont là que des conjectures, et j'aime mieux être traité de faux prophète.

L'opinion publique doit bien se mettre en garde contre les manœuvres de toute nature qui tendent à discréditer l'Assemblée; si nous la laissons sacrifier, la France est perdue. Le correspondant versaillais du *Journal des Débats*, écrivain qu'il ne faut pas confondre avec les autres membres de la rédaction malsai-

né de cette feuille, signifié avec raison les jugements contradictoires du public sur les actes de l'Assemblée.

« Ce n'est jamais qu'avec une certaine hésitation que je vous parle de la tension qui se produit constamment entre la Chambre et le gouvernement. Elle est malheureuse et irrémédiable. Mais lorsque les faits sont publics, et il n'y a plus de raison pour garder le silence. »

C'est un état de choses sérieux à observer. L'opinion publique se plaint des difficultés qui surgissent de temps à autre entre le chef du pouvoir et la Chambre. Une partie de l'opinion en ferait volontiers reproche à l'Assemblée (du moins, s'il faut en croire les journaux et les partisans de l'administration), et qualifierait de méfiance hostile l'opposition que la majorité parlementaire se croit quelquefois obligée de faire au gouvernement.

Cependant, lorsqu'on va au fond des choses, on découvre promptement que celle même opinion fait une opposition bien plus vive encore aux projets officiels. En sorte qu'elle reprocherait à la fois à la majorité parlementaire trop d'hostilité et trop de condescendance envers le gouvernement. Cependant la seule manière de témoigner de la confiance à un gouvernement et de le fortifier, c'est de voter ses projets de loi.

Nous savons bien qu'un certain nombre de nos compatriotes s'imaginent que l'on peut remplacer des faits par des mots; qu'en mettant par écrit que le gouvernement est définitif et non plus provisoire, on augmenterait sa stabilité; qu'en lui attachant pour la dixième fois l'étiquette républicaine, on assignerait un terme aux difficultés et aux crises.

Il est inutile de discuter une pareille opinion, qui ne supporte pas l'examen. Pour peu que l'on réfléchisse, on comprendra que l'on soutient un gouvernement par des actes et non par des paroles; qu'on le fortifie en votant pour lui, qu'on l'affaiblit en votant contre lui. C'est émettre un vœu purement platonique de soutenir à la fois que la Chambre consolide le *status quo* et qu'elle rejette la plupart des projets du gouvernement.

Le gouvernement actuel, personnifié en M. Thiers, a des idées très arrêtées qu'il maintient avec persistance, qu'il défend avec vivacité et qu'il entend faire prévaloir. L'Assemblée n'a pas devant elle un ministère qu'elle peut déplacer à son gré, mais une volonté contre laquelle il faut lutter, à moins de s'incliner devant elle.

Il faut toujours répéter ce mot si juste de M. Guiraud : « Le mal ne vient pas de ce que nous sommes dans le provisoire, mais de ce que nous sommes dans le faux. » Comme, du reste, il n'y a pas apparence que nous en sortions, les mêmes causes devant toujours produire les mêmes effets, il faut bien en prendre son parti. Seulement, encore une fois, il est impossible de concilier les désirs contradictoires de l'opinion publique. Jusqu'à présent, tout s'est généralement terminé par une transaction. En sera-t-il de même cette fois? »

Le maréchal Bazaine a fait, hier, une

visite à M. Thiers, afin de connaître la suite qui allait être donnée au rapport du conseil d'enquête; le Président s'est montré très réservé et avait, à son prononcer, vu sans doute, le résultat de l'inspiration.

Les conférences du 17 Mars, à Notre-Dame, ont obtenu pendant ce carême, un succès qui rappelle les beaux jours des Pères Lacordaire et Ravignan. L'auditoire n'a pas cessé d'être aussi nombreux. Mais une innovation fâcheuse a signalé les dernières conférences; l'auditoire, entraîné par l'éloquence idéologique, n'a pu, à plusieurs reprises, contenir ses applaudissements. Quand le père Lacordaire s'apercevait que des manifestations de ce genre allaient éclater, il les reprenait immédiatement par un geste impérieux. Les applaudissements ne sont pas seulement contraires au respect du sacro-sacre, mais ils peuvent provoquer des manifestations opposées et alors nous serions exposés à voir se produire, dans nos églises, des conflits comme à Rabagas.

DE SAINT-CÉRON

L'Univers répond à la Liberté qui lui avait demandé quel appui efficace les catholiques monde entier, pourraient nous prêter, même au point de vue politique :

« M. Détrouy, dit l'Univers, sait-il qu'à la Chambre prussienne, il est une fraction de catholiques dite fraction du centre, dont l'importance politique est telle que dans un débat récent, M. de Bismarck a failli échouer contre elle? Or, cette fraction du centre est non moins soucieuse des intérêts catholiques et de la situation du pays que les députés catholiques français. »

M. Détrouy ignore-t-il qu'en Italie même, le gouvernement, depuis 1860, ne gouverne qu'avec la minorité, la majorité des catholiques ayant constamment refusé de prendre part au vote? Enfin, M. Détrouy ignore-t-il qu'en Belgique, comme en Espagne, comme en Hollande, les catholiques ne sont pas sans influence dans les Chambres? et cela posé, n'est-il pas d'avis qu'une politique catholique proclamée à la Chambre nous aurait créés, sans péril pour nous, et dans toute l'Europe, des appuis, qui ne sont pas seulement des sympathies, au lieu que le silence du gouvernement nous maintient dans l'isolement où la guerre nous a placés. »

Informations-Nouvelles

M. Jules Simon est en ce moment à Rouen, où il est allé assister à l'inauguration de nouveaux bâtiments qui viennent d'être ajoutés au lycée.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'École normale primaire, dirigée par le frère Lucard, le ministre de l'instruction publique a fait l'éloge des frères, et a engagé les élèves à ne pas se faire journaliers.

M. Jules Simon est-il bien sûr d'avoir toujours pensé ainsi?

Le fameux calfat Hauguel, celui-là même qui a repêché Tropicman au Havre, et à qui le *Figaro* a offert un chronomètre d'honneur, vient de se marier à Melun, avec une demoiselle Dupont.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 27 MARS 1872

L'ENVERS DE LA COMÉDIE

DEUXIÈME PARTIE

VI. —

TROIS TÊTES DANS UN BONNET.

(Suite)

Le bruit courut que de fausses spéculations l'avaient ruiné, qu'il était obligé de vendre ses acquisitions récentes; en effet, on le vit bientôt mettre en vente prés, maison et moulin, et quand le marquis Gaston revint, son ancien régisseur n'avait pas un pouce de terre au soleil. M. de Prasly alla le voir, et, s'il faut en croire les récits d'alors, il y eut entre le marquis et Mourgue une scène terrible, où l'émigré qui n'avait plus retrouvé ici que les quatre murs et quelques lambeaux de ses domaines, réclama de Pierre un dépôt que celui-ci affirmait n'avoir jamais reçu. Quoi qu'il en soit,

pour détourner les soupçons ou peut-être parce qu'il était redevenu pauvre, Mourgue reprit le sac et la besace, et se remit au travail comme un simple journalier, forcé de gagner son pain. Quelques années après, le marquis Gaston mourut; sa mère l'avait depuis longtemps précédé dans le tombeau; il ne resta plus ici que sa veuve, celle que nous avons vu mourir il y a quatorze ans, et dont M. George est le second fils; — l'aîné est mort misérablement, un peu après la révolution de Juillet. A l'époque dont je vous parle, vers 1816, ce fils aîné touchait à peine à l'adolescence, et M. George était encore au berceau; les souvenirs de la grande Révolution commençaient à s'affaiblir; plusieurs, des témoins oculaires avaient disparu, et ni la marquise, ni ses deux fils ne semblaient plus s'occuper de Mourgue; lui-même venait de perdre sa femme, et n'avait plus qu'un fils âgé de huit ou dix ans. Il cessa de travailler, et se fit bâtir, à deux lieues d'ici, au bord de cette route que vous venez de parcourir et sur un morceau de terrain qui n'est pas de notre commune, une maison où bien peu de gens sont entrés. Il y vivait avec l'économie la plus trite, envoyant chez les frères de l'école chrétienne son fils Antoine qui grandissait et s'annonçait bien. Les mauvais bruits qui avaient couru sur son compte, se dissipaient avec le temps. Seulement on ne pouvait s'empêcher de trouver, sur sa figure, dans son langage, dans ses allures, quelque chose

d' bizarre. On assure qu'il était halluciné, qu'il courait la nuit dans la campagne, qu'on avait entendu dans sa maison des bruits effrayants, et les plus superstitieux de nos paysans se signaient devant sa porte. Pourtant, ces nouvelles rumeurs seraient probablement tombées, si, à la surprise générale, on ne s'était aperçu que son fils, à mesure qu'il avançait en âge, devenait sombre et inquiet comme lui. Lorsqu'arriva le moment où Antoine dut tirer à la conscription, tout le monde croyait que son père trouverait bien dans sa paillassade quelques vieux louis pour lui faire un remplaçant; non-seulement il n'en fut rien, mais Antoine qui tira un bon numéro, s'engagea trois mois après. Mourgue, dit-on, cria et pleura beaucoup pour l'en empêcher, mais rien n'y fit; le jeune conscrit n'en partit pas moins, laissant Pierre seul au monde, dans cette maison triste et nue. On ne manqua pas d'en conclure qu'il avait découvert quelque coupable secret. Depuis lors, le vieux Mourgue a vécu plus retiré, plus sauvage, plus bizarre que jamais; ne perdant jamais pourtant une occasion de gagner un écu, ne négligeant rien pour faire croire qu'il est pauvre, mais, à certains moments, laissant échapper des paroles confuses, mystérieuses, attribuées par les uns à ses remords, par les autres à son cerveau dérangé. Aussi le pays est-il plein de gens persuadés, — notre bon docteur est du nombre, — que Mourgue a volé, dans le temps, le mar-

quis de Prasly. qu'il a enfoui son argent, et qu'il se lève la nuit pour le compter.

— Et Antoine? demanda Edgard.

— Oh! il a fait son chemin, nous étions, lorsqu'il s'engagea, au commencement de nos guerres d'Afrique; Antoine savait lire, écrire et compter; il s'est conduit, en maintes circonstances, avec une grande bravoure, et il est à présent chef de bataillon.

— Et mon cousin George l'a-t-il rencontré en Afrique?

Le notaire allait répondre, quand l'abbé Sorel entra : — Mme la marquise de Prasly, dit-il à Edgard, sera heureuse de vous recevoir; mais elle désire que ce soit en ma présence.

Mévil comprit que cette précaution de sa cousine était un dernier reproche, un dernier souvenir du passé, rappelé avec l'entier pardon; il se résigna et dit à l'abbé Sorel :

— J'allais vous le demander. Et ils s'acheminèrent vers le château, le sportman converti soutenant de son bras la marche du vieux curé.

VIII. — LE RAMEAU D'OLIVIER.

Au bout de dix minutes, l'abbé Sorel et son jeune compagnon arrivaient au

château de Prasly. Edgard était ému, mais d'une de ces émotions douces qui laissent en paix les passions mauvaises et ne font vibrer que les plus nobles facultés de l'âme. Ayant autrefois pour sa cousine un de ces sentiments coupables ou futiles avec lesquels joue la légèreté du monde, s'accusant d'avoir trahi, sinon son cœur, au moins sa vie, revenu depuis quelques semaines à de meilleures pensées et animé du vif désir de réparer le mal qu'il avait fait, Edgard acceptait d'avance, comme une expiation méritée, comme une préparation à son rôle de médiateur et de messager... cette entrevue avec Sylvie où il était clair que sa vanité souffrirait. Ce sacrifice d'amour propre; cette abdication de Lovelace et de dandy passé à l'état de bon mari et de bon parent, qui lui eussent été pénibles sur le théâtre ordinaire de ses succès et dans ces salons habitués à l'applaudir, lui devenaient doux et faciles dans cette nouvelle atmosphère où ils semblaient à l'aise comme dans leur cadre naturel.

Edgard n'était pas poète, et il eût bien ri, deux mois auparavant, avec ses amis, et même avec sa femme, si on lui eût parlé de l'effet que peut produire, à certains moments, un clair de lune caressant de sa pâle lueur une coiffe grisâtre et un château délabré; il eût renvoyé cette décoration mélancolique au Diorama ou au romantisme poitrinaire de 1826. Et cependant, en montant avec le vieux prêtre la côte qui conduisait à